

**QUESTIONNAIRE ASSURANCES LPP ET LAA 2009**  
(à nous retourner d'ici au 31 janvier 2010)

Employeur

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Rue et n° : \_\_\_\_\_ NPA Localité \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

**FONDATION RURALE DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE**

Liste des employés soumis à la LPP pour l'année 2009

NNSS	Date de naissance	H	F	Nom et Prénom	Début		Fin		Salaire AVS brut payé en 2009
					Jour	Mois	Jour	Mois	

Date : ..... Signature : .....

Je certifie ne pas avoir eu de personnel soumis à la LPP en 2009 : Date et Signature : .....

**SOCIETE D'ASSURANCE DOMMAGES FRV**

*Tous les salariés sont soumis à l'assurance obligatoire LAA (accidents) sauf les parents de l'exploitation en ligne directe, ascendante ou descendante, ainsi que leur conjoint ; le gendre ou la bru de l'exploitant.*

Salaire AVS brut payé en 2009 soumis LAA : ..... dont moins de 8heures par semaine AP\*  
uniquement : .....

Date : ..... Signature : .....

Je certifie ne pas avoir eu de personnel soumis à la LAA en 2009 : Date et Signature : .....

\*AP = Accidents professionnels

### Nom et prénom

Pour éviter des erreurs qui pourraient être préjudiciables au travailleur, indiquer impérativement le même nom et prénom que ceux figurant sur le certificat de sécurité sociale (carte AVS).

### Durée de l'engagement

Inscrire la date d'engagement et la date de départ de chaque travailleur qui est entré en service ou qui a quitté son travail dans le courant de la période faisant l'objet du relevé. S'il existe plusieurs périodes discontinues, indiquer chaque fois le salaire s'y rapportant (une ligne par période).

### Nombre de jours FRPP

Indiquer le nombre de jours total avec des mois de 30 jours ou 360 jours par an.

### Salaires

Le salaire AVS comprend les salaires en espèces et en nature.

### Ne sont pas soumis à l'assurance obligatoire LPP

Les salariés engagés avec un contrat de durée déterminée n'excédant pas 3 mois annuellement. (OPP2 art. 1j) ;

Les parents de l'exploitation en ligne directe, ascendante ou descendante, ainsi que leur conjoint ;

Le gendre ou la bru de l'exploitant.

Il est impératif que ce formulaire soit daté, signé par l'employeur et **retourné à AgriGenève avant le 31 janvier 2010**